

eu l'avantage du contingentement à l'époque où le Canada avait besoin de tout ce qu'il pouvait obtenir pour améliorer sa situation? La réponse est celle-ci: les procédés d'approche de mon très honorable ami. Le gouvernement britannique était prêt à examiner la question d'accorder un contingentement lors de la dernière conférence comme il est disposé à discuter la chose lors de la prochaine conférence. Mais que lui a dit mon très honorable ami? Je cite le compte rendu des délibérations de la dernière conférence. Voici ce que mon très honorable ami a dit au sujet du contingentement:

On vous a soumis des projets différents de celui-ci. Notre délégation les a étudiés soigneusement, et tout en nous refusant à une attitude dont on pourrait tirer l'idée d'un rejet inconsideré, il nous faut bien nous résoudre à déclarer qu'aucun de ces projets n'est acceptable par le Canada comme pouvant offrir des chances de rencontrer les vues que nous avons.

Si mon très honorable ami veut procéder de cette façon lors de la conférence impériale qui se réunira à Ottawa, je ne vois pas bien comment il pourrait obtenir plus qu'il n'a fait à la dernière conférence. C'est pourquoi je dis qu'il lui faudra modifier son point de vue et sa façon d'agir, et j'espère que ses ministres et ses autres amis qui l'appuient y verront. Je le répète, il lui faudra aussi modifier considérablement son programme.

Je l'ai dit, mon très honorable ami a commencé à procéder en élevant un tarif contre les autres parties de l'empire. Quels procédés d'approche la Grande-Bretagne a-t-elle adoptés depuis qu'elle a décidé d'avoir un tarif? Quelle est présentement l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du Canada? Elle va venir à la conférence munie d'un tarif de 10 p. 100 à l'encontre de la plupart des articles importés des autres pays. Quel est son tarif de droits contre le Canada? Nul. Nous avons le privilège de l'admission en franchise sur ses marchés. Mon très honorable ami dit: Le principe sur lequel je demande à chaque pays de négocier et sur lequel je suis prêt à négocier est un principe de réciprocité. Je lui demande s'il va suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et proclamer le libre-échange complet pour les marchandises que le Canada importe de la Grande-Bretagne ou des autres parties de l'empire britannique, et ce serait rendre le réciproque à la Grande-Bretagne à la suite de son attitude actuelle. Ou bien va-t-il maintenir sa position actuelle et se contenter, pour toute concession, d'élever encore les droits contre les autres pays? Il ne saurait échapper à ce dilemme tant qu'il garde son attitude actuelle, ou, du moment qu'il accepte la position qui lui est faite par la Grande-Bretagne.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Je me permets de rappeler que l'ancien gouvernement fédéral, quand il se préparait à participer à la dernière conférence impériale, a fait précisément, en fait ce procédés d'approche, les mêmes démarches que la Grande-Bretagne vient de faire à la veille de la prochaine conférence. Nous n'avons pas érigé de tarifs contre la Grande-Bretagne; nous n'avons pas exigé de faire tout à notre guise avant de rien entreprendre. Nous avons abaissé considérablement notre tarif; quand nous avons constaté que le pays voisin du nôtre ne voulait plus commercer avec nous aussi largement ni aussi librement que dans le passé, nous avons vu à modifier notre tarif de façon à gagner du côté de la Grande-Bretagne ce que nous perdions du côté du pays voisin. Nous avons transporté des Etats-Unis à la Grande-Bretagne un pouvoir d'achat s'élevant à plusieurs millions de dollars. Le Canada n'y perdait rien; au contraire, il y gagnait ainsi que la Grande-Bretagne. Nos procédés d'approche consistaient à faire voir à la Grande-Bretagne par notre conduite que nous désirions commercer avec elle, nous rappelant qu'elle nous avait toujours ouvert librement ses marchés et qu'elle nous avait ainsi placés sur le même rang que ses propres citoyens. Nous nous sommes dit que telle serait notre position en arrivant à la conférence impériale. Je crois pouvoir dire que, si le gouvernement libéral de cette époque avait envoyé ses représentants à cette conférence, notre pays en aurait rapporté des bénéfices considérables, et cela précisément par suite de l'attitude que nous avions prise. Le peuple canadien compte retirer des avantages de cette conférence. Je supplie donc mon très honorable ami, je ne dirai pas d'adopter la position prise par le parti libéral mais de faire des avances susceptibles de manifester notre bonne volonté à la Grande-Bretagne. Qu'il adopte la manière disons britannique, s'il préfère ce terme—la manière britannique et la manière libérale sont des termes synonymes. Qu'il fasse bien connaître, par ses façons d'agir à l'égard des diverses parties de l'empire, qu'il désire promouvoir la liberté du commerce entre les nations de l'empire.

Je crois avoir exposé clairement la position du parti libéral au sujet de cette conférence. Nous espérons que le Gouvernement verra à accentuer la liberté du commerce entre toutes les parties de l'empire britannique. Nous croyons qu'il importe d'augmenter autant que possible le commerce intrainpérial. Permettez-moi de faire remarquer que, depuis l'époque de Laurier et de Fielding, la politique préconisée par les libéraux a toujours prévu le commerce mondial, plus la préférence britannique. C'est la politique d'envergure que nous prêchons. Nous ne croyons pas utile de